



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **7 septembre 2021 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 848 920
2021-10071	Numéro d'immeuble :	86, rue Maple, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une marge de recul avant secondaire de 5,10 mètres pour le bâtiment accessoire existant plutôt que 10 mètres contrairement aux dispositions de la section 4.5, chapitre 3 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> .

Une consultation écrite sur ladite demande de dérogation mineure se tiendra comme suit :

Date limite de réception des avis écrits : 7 septembre 2021

La demande écrite doit être transmise à la Ville, par la poste ou déposée dans la boîte de dépôt de la Ville, et adressée à :

Jonathan Fortin, greffier
Consultation écrite, dérogation mineure 2021-10071
11, rue Principale Sud
Sutton (Québec) J0E 2K0

ou par courriel à l'adresse ville@sutton.ca et ayant comme objet « *Consultation écrite, dérogation mineure 2021-10071* ».

Toutes questions, commentaires, approbations ou oppositions relatifs à la demande de dérogation mineure peuvent être adressés par écrit aux mêmes adresses par toute personne intéressée. Il est possible de consulter le document explicatif sur la page web suivante : <https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-86-rue-maple/>

Cette mesure exceptionnelle de consultation écrite a été prise conformément aux décrets et arrêtés ministériels pris dans le cadre de l'urgence sanitaire relativement à la COVID-19 (Coronavirus).

La consultation écrite a pour objet d'entendre toute personne intéressée qui désire s'exprimer sur l'implantation d'un bâtiment accessoire.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 18^e jour du mois d'août de l'an 2021.

Me Jonathan Fortin, LL.B.
Greffier et directeur des affaires juridiques